

**DOSSIER de CANDIDATURE  
pour l'ACQUISITION  
de CHEVRETTES des Fossés  
issues de la pépinière associative**

**Année 2017**

Effectif à attribuer : 10 chevrettes des Fossés

***Date limite de retour des dossiers :***

**mercredi 10 mai 2017**

Partie réservée  
à l'ASP.

**1. Identité du DEMANDEUR :**

NOM : Prénoms :  
Né(e) le : à :  
Adresse personnelle :

Téléphone : Portable :  
Mail :

Formation agricole : oui / non - Si oui, laquelle :

Expérience caprine : oui / non - si oui, laquelle :  
En cas de stage, précisez la structure d'accueil :

**2. Projet du DEMANDEUR :**

**2.1. Adresse du lieu d'exploitation (si différente de celle ci-dessus) :**

Site d'exploitation encore indéterminé ou en cours d'acquisition :

Le cas échéant :

Date prévue d'entrée sur le site :  
Région ou Département du projet :

**2.2. Adhésion :**

Etes-vous adhérent de l'ASP Chèvre des Fossés : oui / non  
Si oui, depuis :

**2.3. Cheptel :**

Possédez-vous déjà des caprins : oui / non  
Possédez-vous déjà des chèvres des Fossés : oui / non

Si oui, combien (effectif à la date du dépôt de la demande) :

chèvres mères Fossés : ..... Autres races :.....  
chevrettes de renouvellement Fossés : ..... Autres :.....  
boucs reproducteurs Fossés : ..... Autres :.....

Dans le cas de présence d'autres races caprines, lesquelles :

Objectif de taille de cheptel dans le cadre de votre projet :  
chèvres mères :

**2.4. Nature du projet :**

Laitier :  Fromager :  Ecogestion :  Viande :   
Autre, précisez :

**Mode d'élevage envisagé :**

Hors-sol :  Chèvrerie avec accès extérieur :  Plein air intégral :   
Agriculture Biologique : oui / non  
Surface agricole utile : ha dont surfaces fourragères : ha

**Type d'accès à l'extérieur (plusieurs choix possibles) :**

Parc d'exercice sans paturage :   
Paturage sur prairies artificielles ou naturelles :   
Paturage en zones humides :   
Bois :  Friches ou landes :

**2.5. Encadrement du projet :**

Votre projet est-il inscrit dans une démarche de soutien à l'installation :

Dotation Jeunes Agriculteurs : oui / non  
Parcours à l'installation : oui / non  
Suivi par autre structure (GAB, Marmitte, ...) : oui / non  
si oui : laquelle :

Nom et coordonnées téléphoniques de votre référent, le cas échéant :

**2.6. Motivations par rapport à la chèvre des Fossés :**

Merci de nous expliquer brièvement les raisons de votre choix de race.

**2.7. Complément d'information :**

Merci de noter toute information ou tout renseignement que vous jugerez utile de nous faire connaître dans le cadre de votre candidature :

### 3. Projet d'ACQUISITION :

**NB** : Les chevrettes remises par l'ASP Chèvre des Fossés sont âgées de 17 à 20 mois. Elles sont qualifiées sur le plan sanitaire (Brucellose, Fièvre Q, Chlamydia, CAEV) et testées pour les caséines. Elles sont remises à l'acquéreur : vermifugées, saillies et échographiées.

Pour information, le coût de revient d'une chevrete élevée du lot 2016-2017, tous frais inclus s'élève à 310€ par chevrete.

La revente au prix proposé de 220€ par chevrete est permise par le soutien financier spécifique dont bénéficie notre projet "Pépinière de chevrete".

Le choix est laissé à l'acquéreur de payer l'intégralité du prix demandé (220€/chevrete), ou de les financer en partie par une "contre-partie animale" : dans ce cas, le candidat s'engage à fournir ultérieurement une ou plusieurs chevrettes sevrées, dont le prix de rachat par l'ASP (120€/chevrete sevrée) viendra en déduction du prix des chevrettes proposées par l'ASP.

#### **Vous postulez pour l'acquisition de :**

la totalité du lot (soit 10 chevrettes pour l'année 2017)

une partie du lot

Le cas échéant : nombre de chevrettes demandées :

Etes-vous ou serez-vous disponibles et équipés pour venir prendre en charge les chevrettes sur leur site d'élevage (Domaine de Menez Meur – Le Faou, Dpt 29) :

oui / non

#### **Mode de financement souhaité par le candidat :**

**Achat sans contre-partie animale :**

pour un prix d'achat de 220€ (TVA non applicable) par chevrete

**Achat avec contre-partie animale :**

pour un prix d'achat de 220€ (TVA non applicable) par chevrete

duquel prix sera déduit la valeur de rachat par l'ASP Chèvre de Fossés de chevrettes juste sevrées (120€ TTC).

- nombre de chevrettes sevrées proposées par le candidat : ..... chevrettes.

Le cas échéant, veuillez indiquer le nombre de chevrettes qui seront proposées, et l'année où vous serez en mesure de restituer ces chevrettes (restitution possible sur plusieurs années) :

- 2017 : ..... chevrettes

- 2018 : ..... chevrettes

- 2019 : ..... chevrettes

**NB** : Pour les chevrettes restituées en 2018 et 2019, la contre-partie animale fera l'objet d'un dépôt de caution par l'acquéreur, pour un montant équivalent à la valeur des chevrettes proposées.

Dans tous les cas, l'ASP Chèvre des Fossés se réserve le droit d'évaluer la qualité des chevrettes proposées par le candidat et éventuellement de les refuser si elle juge insuffisante la qualité des animaux proposés.

#### **4. ENGAGEMENTS du CANDIDAT, en cas de sélection du dossier par l'ASP Chèvre des Fossés :**

L'ASP Chèvre des Fossés examine les dossiers de candidature, qui sont  
**à nous adresser jusqu'au : mercredi 10 mai 2017.**

Le dossier de candidature doit nous être adressé par voie postale, à l'adresse suivante :

Mr Mathias CLEMENCE – Président ASP Chèvre des Fossés  
La Hardière  
50 750 ST MARTIN DE BON FOSSE

A la lecture des dossiers de candidature, l'ASP Chèvre des Fossés réalise une présélection des dossiers, avec tirage au sort en cas d'égalité entre dossiers. Il est précisé que le mode de financement choisi par le candidat ne fait pas partie des critères de sélection retenus par l'ASP Chèvre des Fossés.

En cas de sélection de mon dossier, je soussigné(e) ....., m'engage à :

- accepter le rendez-vous ou la visite sur site, avec un ou plusieurs membres du conseil d'administration de l'ASP Chèvre des Fossés, qui aura pour but de confirmer la sélection de mon dossier
- être adhérent de l'ASP Chèvre des Fossés et à rester à jour de ma cotisation pendant 5 années minimum
- tenir à jour mon inventaire d'élevage et le retourner chaque année à l'IDELE, pendant 5 années minimum
- tout au long de ces 5 années, répondre aux sollicitations de l'ASP Chèvre des Fossés (demande de visites de l'élevage, dans le cadre de bilans et échanges avec le porteur de projet)
- ne pas pratiquer le croisement d'absorption sur le lot de chevrettes attribué par l'ASP, et assurer la reproduction de ce lot en race pure
- ne pas revendre les chevrettes remises par l'ASP Chèvre des Fossés (hors cas de force majeure)
- en cas de force majeure remettant en cause mon projet, informer immédiatement et prioritairement l'ASP Chèvre des Fossés pour assurer le devenir des chevrettes remises par l'ASP Chèvre des Fossés
- attester de la véracité de l'ensemble des éléments portés à la connaissance de l'ASP Chèvre des Fossés dans le cadre de cette candidature

**En cas de non-sélection de mon dossier en 2017, je demande la reconduction de ma candidature pour le lot de chevrettes qui sera proposé à l'automne 2018 .**

Fait le : ....., à : .....

**Nom et Signature, précédé de la mention :**

"lu et accepté les conditions de cette candidature"